

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

\*\*\*\*\*

AGENCE DES ENERGIES RENOUVELABLES  
DU MALI (AER-MALI)

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple-Un But-Une-Foi



## «ATELIER DE LANCEMENT POUR L'EVALUATION DE L'ETAT DE PREPARATION DU MALI AUX ENERGIES RENOUVELABLES »

*Du 02 au 03 avril 2017 à l'hotel ONOMO  
BAMAKO, MALI*

**THEME: POLITIQUE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES  
AU MALI**

*Présenté par Dr. Souleymane BERTHE Directeur Général  
de l'AER-MALI*

# Plan de la présentation

I. Introduction

II. Contexte

III. Potentiels énergétiques

IV. Cadre Institutionnel

V. Textes législatifs et réglementaires

VI. Perspectives

VII. Conclusions

# I. Introduction

La vision du Gouvernement du Mali est une contribution décisive du sous secteur des Energies Renouvelables dans la réduction de la pauvreté et le développement durable par une approche intégrée des politiques, stratégies et programmes d'investissements basés sur un partenariat public privé cohérent et efficace.

## II. Contexte

La situation du Mali se présente comme suit:

- Population: 14.5 million (50.5% de femmes) ;
- Surface: 1.241.238 km<sup>2</sup> (2 / 3 desert) ;
- Economie PIB/Habitant: 1200 \$ US, Croissance : 4,2% (2008) ;
- Pluviométrie : varie de 100 mm à 1200 mm ;
- Deux fleuves majeurs: le Niger et le Sénégal et leurs effluents ;
- Déforestation et sérieuse dégradation du sol.

# III. Potentiels énergétiques

## ➤ Ressource hydraulique

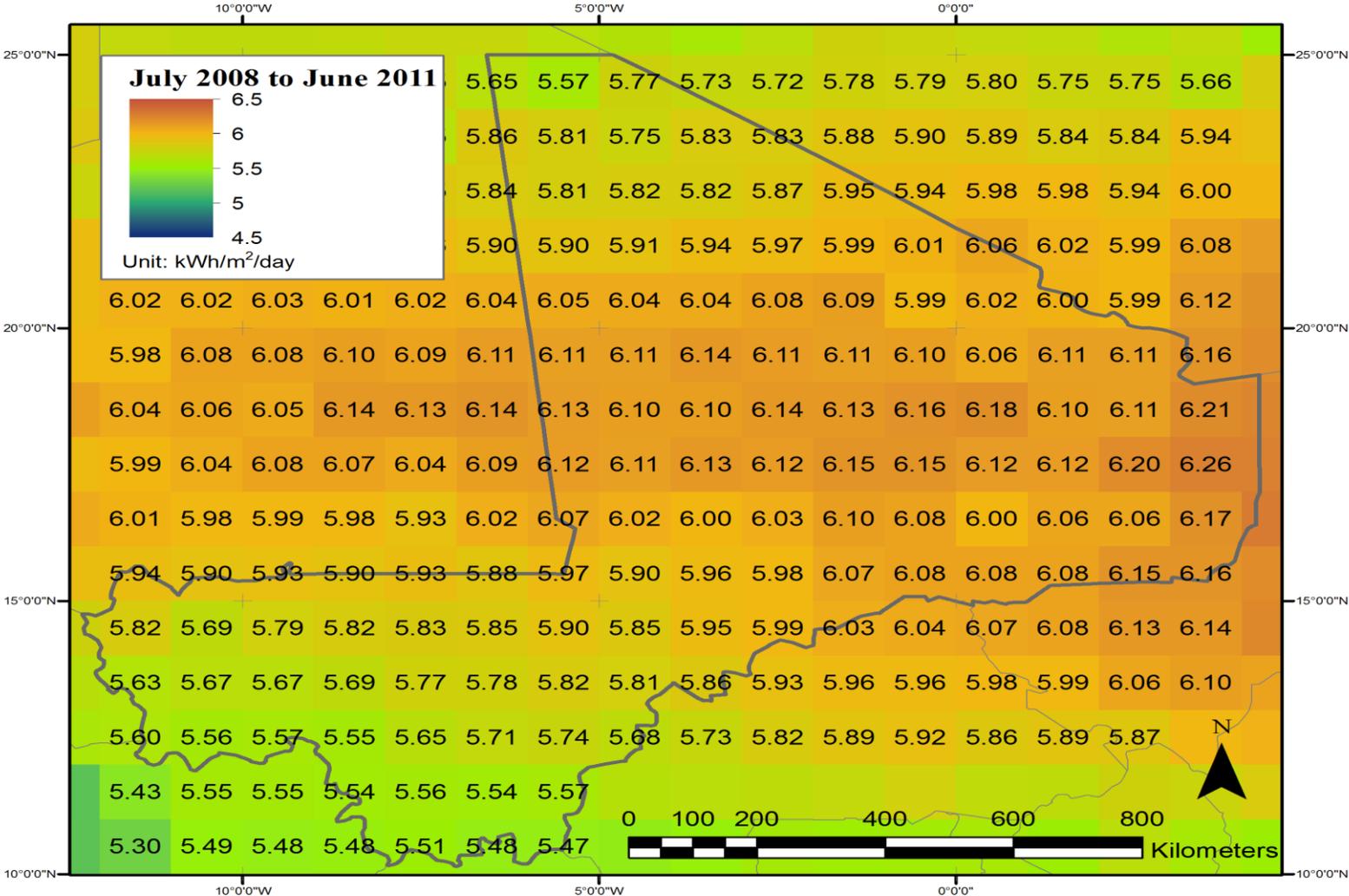
- Puissance totale d'équipement: 1150 MW
- Sites aménagés: 25 % du potentiel national (Férou 60MW, Sotuba 5,2 MW, Sélingué 44 MW et Manantali 200 MW)

## ➤ Ressources solaires et Eoliennes

- 5 à 7 kWh/m<sup>2</sup>/jour de rayonnement solaire bien reparti sur le territoire national disponible plus de 300 jours par an.
- 3 à 7 m/s en moyenne annuelle dans les zones sahéliennes et sahariennes du pays.

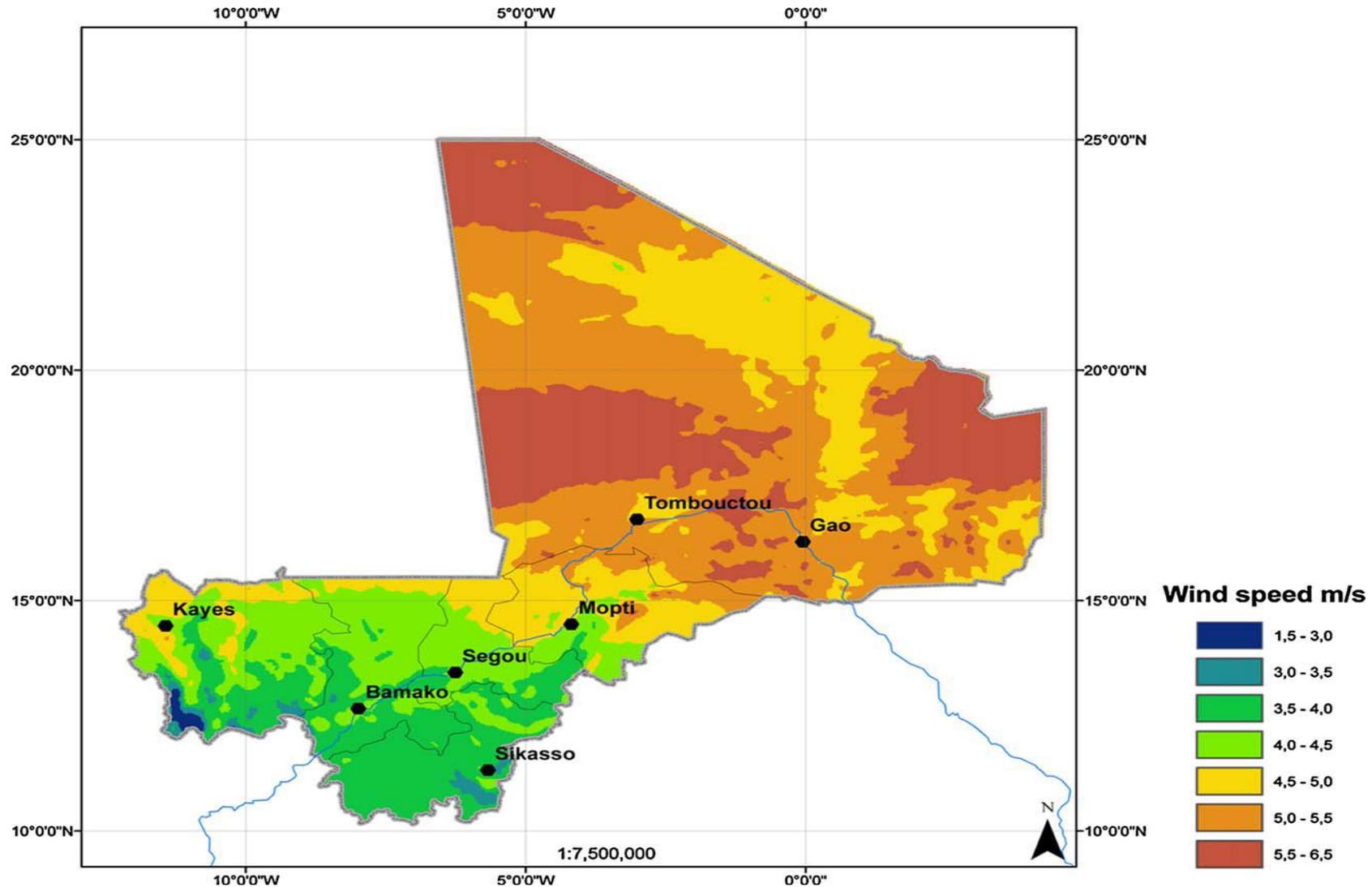
# III. Potentiels énergétiques (suite)

## ➤ Carte du rayonnement solaire



# III. Potentiels (suite)

## ➤ Carte de la vitesse du vent



# III. Potentiels énergétiques (suite)

## ➤ Biomasse

- importantes quantités de résidus agricoles et agro-industriels (tiges de cotonnier, bagasse de canne à sucre, balle de riz et de résidus d'autres céréales).
- important potentiel de production d'huile végétale de substitution et d'alcool carburant.

En dehors des formations forestières sur lesquelles pèsent grandement la pression de la demande et l'utilisation peu rationnelle du bois énergie, toutes les autres potentialités énergétiques du Mali sont à présent largement sous exploitées.

# III. Potentiels énergétiques (suite)

## ➤ Autres atouts du secteur de l'énergie

situation géographique du Mali propice à l'interconnexion des réseaux électriques des pays voisins :

- Mali – Côte d'Ivoire ;
- Mali – Guinée ;
- Mali – Ghana via Burkina-Faso ;
- Réseau OMVS (Mali, Sénégal, Mauritanie, Guinée).

## IV. Cadre Institutionnel

Le Ministère de l'Énergie et de l'Eau est responsable du secteur de l'énergie et en particulier des énergies renouvelables.

Les principales structures de l'énergie sont :

- **Direction Nationale de l'Énergie (DNE)** : chargée de politique et du contrôle des infrastructures énergétiques et des opérateurs du secteur ;
- **Agence des Énergies Renouvelables du Mali (AER-Mali)** créée en octobre 2014 en lieu et place du Centre National de l'Énergie Solaire et des Énergies Renouvelables (CNESOLER) : chargée du développement des énergies renouvelables ;
- **Agence Malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et de l'Électrification Rurale (AMADER)** : chargée de l'électrification rurale et de l'énergie domestique ;

## IV. Cadre Institutionnel (suite)

- Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB) : chargée du développement des biocarburants ;
- Energie du Mali (EDM-SA) : chargée de la production du transport et de la distribution de l'électricité en milieu urbain ;
- Commission de Régulation de l'Electricité et de l'Eau (CREE) : chargée de la régulation des secteurs de l'électricité et de l'eau potable.

# V. Textes législatifs et réglementaires

## Situation actuelle

Le sous secteur des Energies Renouvelables dispose de textes dont les principaux sont :

- **Ordonnance n°90-45/P-RM** du 04 septembre 1990, portant création du Centre National de l'Energie Solaire et des Energies Renouvelables (CNESOLER) devenu Agence des Energies Renouvelables du Mali (AER-Mali) par l'Ordonnance n°2014-012/P-RM du 1<sup>er</sup> octobre 2014 ;
- **Politique Energétique Nationale** adoptée en Conseil des ministres en mars 2006 ;
- **Stratégie Nationale de Développement des Energies Renouvelables** adopté en Conseil des ministres en décembre 2006 ;
- **Stratégie de Développement des Biocarburants** adoptée en Conseil des ministres en juin 2008.

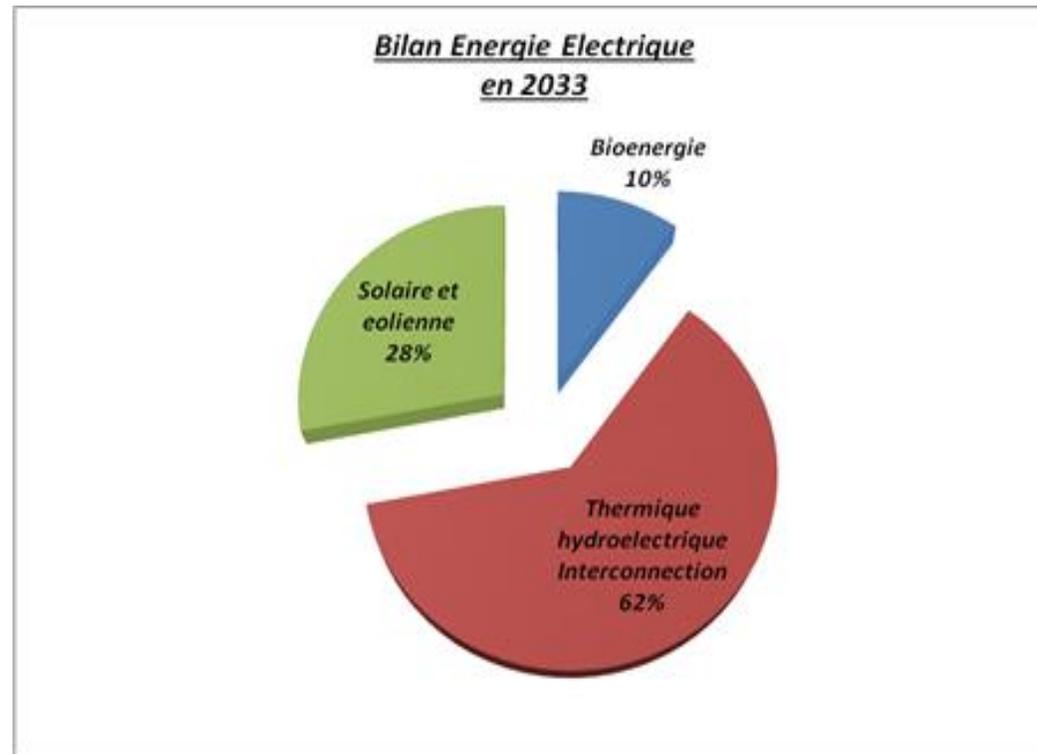
# V. Textes législatifs et réglementaires (suite)

## Autres documents importants

- Document de Politique/ Stratégie Nationales Changements Climatiques et Plan d'Action National Climat ;
- Décret n°2014-0816/P-RM du 27 octobre 2014 portant suspension de la perception de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), des droits et taxes sur les équipements solaires et d'énergies renouvelables à l'importation pour 05 ans ;
- L'élaboration des plans d'actions nationaux :
  - Energie Renouvelable ;
  - Efficacité énergétique ;
  - Energie durable pour Tous.
- L'élaboration début 2015 d'un modèle de Dossier d'Appel d'Offre Type en BOOT pour la réalisation de centrales solaires à injection sur le réseau interconnecté.

# VI. Perspectives

A l'horizon 2033, il est attendu une contribution importante des énergies renouvelables dans la satisfaction des besoins en énergie du Mali. Ainsi la part des énergies renouvelables passera de 1% à 10% dans le bilan énergétique national.



## VI. Perspectives (suite)

Pour ce faire, les projets de réalisation de centrales solaires et hybrides sont prévus, notamment :

- Centrale solaire de Ségou (Ségou solaire 33 MWc) concession signée ;
- Centrale solaire de Kita (Kita solaire 50 MWc) concession signée ;
- Centrale solaire de Sikasso 50 MWc et Koutiala 25 MWc en cours de négociation avec les promoteurs ;
- Projet d'électrification de 200 villages par système d'énergie solaire en recherche de financement ;
- Projet éolien de 10 MW dans la région de Kayes en recherche de financement.

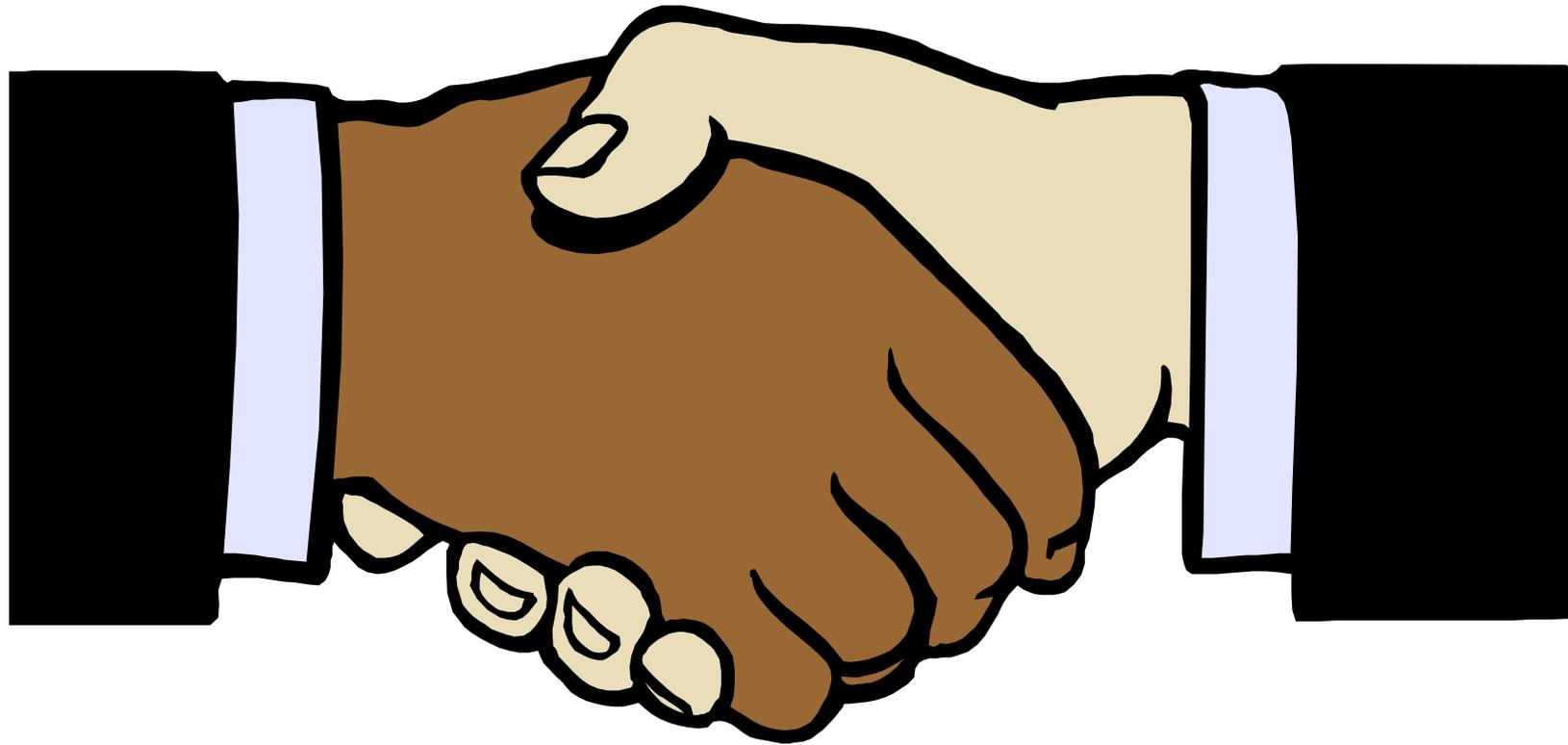
## VI. Perspectives (suite)

- Projet Energie Renouvelable pour l'avancement des femmes (villages solaires phares);
- projet d'électrification villageoise par systèmes solaires (PEVES);
- PASER-K dans 30 communautés dans le cercle de Kita avec UE;
- Projet Prêt énergie renouvelable;
- Projet d'accès à l'énergie moderne par la réalisation de 36 123 lampadaires solaires ;
- Programme de développement des énergies renouvelables (PDEnR);
- Projet d'électrification durable par le biais des technologies hybrides.

## VII. Conclusions

Le gouvernement a fait d'importants efforts pour le développement des énergies renouvelables. Mais par manque de financement beaucoup de projets ne sont pas réalisés. Les contributions des partenaires techniques et financiers sont vivement attendues.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION



## Adresse AER-MALI

Ex-CRES sur la colline de Badalagougou

Tel: (223) 20 22 68 03/(223) 20 22 71 84

Email: [aermali1@yahoo.fr](mailto:aermali1@yahoo.fr)